

Publié le 3 février 2022

## Patrick Jarry et Marie-Ange Debon échangent sur les mobilités de demain

Patrick Jarry, président de la FedEpl et maire de Nanterre, a rencontré la présidente du Directoire de Keolis, Marie-Ange Debon, le 28 janvier. Au-delà de l'impact de la crise sanitaire sur la fréquentation des transports publics et du stationnement, les enjeux sont ceux d'une transformation durable. Autant de sujets stratégiques pour les grands groupes de mobilité au même titre que les Entreprises publiques locales du secteur.



**Marie-Ange Debon est également présidente de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP)** depuis juin 2021. Elle a publié en novembre dernier au nom de l'UTP un manifeste intitulé « **Donnons enfin la priorité aux transports publics** ». Malmené par la crise sanitaire qui a profondément et durablement bouleversé son modèle économique, le secteur souhaite ainsi interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur ce sujet jugé trop peu présent dans le débat public, au contraire du transport ferroviaire par exemple.

**L'UTP demande de « s'engager pour une mobilité durable au service de tous les Français »**. Vingt mesures sont ainsi proposées, tant que le plan social et économique (mise en place d'un soutien financier pérenne de l'Etat, d'un effort d'investissement de la SNCF, d'un programme national de soutien à l'innovation, ainsi que la sanctuarisation du versement mobilité) que sur le plan environnemental ou encore de sûreté des réseaux.

De manière générale, **la concurrence est forte depuis de nombreuses années dans le secteur des transports publics où 30% en moyenne des DSP changent de délégataires**. Cela conduit un nombre croissant de collectivités territoriales à opter pour l'option Spl par la transformation de régies, de Sem ou de contrats de DSP classiques. En outre, dans le sillage de son ancien président Jean-Pierre Farandou, devenu président de la SNCF sa maison mère, **Keolis soutient activement le déploiement des SemOp** : sa filiale **EFFIA** a créé en 2019 la première SemOp de stationnement, **Park Grenoble Alpes Métropole**.

Au cours de leur échange, **Marie-Ange Debon et Patrick Jarry** ont en outre évoqué les principaux enjeux stratégiques en matière de mobilité pour les années à venir.

### Accompagner le changement de vision des espaces urbains et périurbains

**La crise des gilets jaunes puis la crise sanitaire ont bousculé les modes de vies et habitudes de travail**. Un mouvement de départ des centres urbains s'est amorcé... et reste à confirmer mais en tout état de cause les modes de trajets domicile/travail, mais aussi les horaires de travail dans les entreprises et administrations sont déjà en cours d'évolution, avec **une forte sensibilité à l'impact environnemental**.

## Renforcer l'attractivité de l'offre de transports publics

**L'amélioration du confort, de la qualité perçue et la maîtrise des flux de l'offre de mobilité** est la clé de sa pérennisation, avec un enjeu à court terme pour leur équilibre financier. L'impact du télétravail en particulier est bien réel, tout en gardant à l'esprit que seuls 25% des emplois sont « télétravaillables » de manière pérenne.

Plus encore, l'essentiel du trafic est lié à tous les autres usages : en effet **seuls 25% des déplacements dans les transports publics des métropoles sont liés aux trajets domicile-travail, le reste étant dédié à la vie sociale et aux loisirs.**

## Favoriser les investissements liés à la transition environnementale

La question du financement des réseaux de mobilité pose la question de l'équilibre public-privé et du choix des solutions offertes aux collectivités.

Ce sujet prend une ampleur d'autant plus forte dans le contexte de la transition énergétique et environnementale : le basculement vers des réseaux de transport électriques ou à hydrogène, avec les services supports et la maintenance associés, nécessitent de programmer des investissements massifs, pour lesquels le modèle de la SemOp constitue une réponse adaptée.

Filiale de la SNCF et de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, **Keolis est présent dans 16 pays et transporte chaque année plus de 3 milliards de voyageurs.** Le groupe compte 68 500 collaborateurs dans le monde, pour un chiffre d'affaires global de 6,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019

**On comptait en 2021 un total de 85 Epl ayant pour activité principale la mobilité dont :**

- **58 Epl actives dans le domaine des transports** (33 Sem, 23 Spl et 2 SemOp)
- **27 Epl intervenant dans le domaine du stationnement** (16 Sem, 10 Spl, 1 SemOp).

A cela s'ajoute une vingtaine d'Epl dont l'activité secondaire concerne également les services de mobilité, principalement le stationnement.